

Ecole Primaire de Villeperdue  
3 Chemin de la Godinière  
37260 Villeperdue  
Téléphone : 0247262959  
Mail : [ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr)

**Procès verbal du conseil d'école**  
**du lundi 29 juin**

**Personnes présentes :**

- **Enseignants** : Mmes ROCHE, SOULAS et BOGE, M. GOSSAUME
- **ATSEM** : Mme PEGUE
- **Directrice** : Mme TRANCHANT
- **Maire** : M. DUPEY
- **Les représentants de la municipalité** : Mme BOUTELOUP
- **Les représentants des parents d'élèves** : Mme GARREAU, Mme MANGEANT

**Personnes excusées :**

- **IEN** : Mme DELAFONT
- **Les représentant des parents d'élèves** : Mmes MORIN, GALAIS, COVCIC, ARNAUD, GUYON, CHAILLOU, GOMBERT, et M. JOURET
- **ATSEM** : Mme PRIEUR, Mme GROSLERON
- **ENSEIGNANTE** : Mme BURGUY, Mme MOREVE

*Afin de garantir la sécurité sanitaire, le nombre de membres du conseil d'école est limité à 10.*

Le conseil débute à 18h00 selon l'ordre du jour.

**I) Ouverture de classe à la rentrée**

Se basant sur les effectifs annoncés pour la rentrée prochaine, Monsieur Bourget, Directeur Académique de l'Education Nationale, s'est prononcé pour l'ouverture d'une sixième classe sur notre école. L'accent a été mis sur le cycle 2, où l'effectif ne doit pas excéder 24 élèves. Le cycle 3 bénéficiera également de cette mesure. Ce qui n'est pas le cas des Grandes Sections, dont la classe n'a pas pu être plafonnée à 24. Pourtant, la réforme de la limitation des effectifs annoncée en avril devrait concerner également ce niveau.

La mesure de carte scolaire est valable pour la rentrée de septembre 2020, et sera révisée pour l'année scolaire 2021-2022, en fonction de l'évolution du nombre d'élèves inscrits à l'école.

Grâce à cette ouverture, l'effectif moyen par classe à Villeperdue passera de 27,4 à 22,8 enfants. Des inscriptions supplémentaires sont prévues en cours d'année.

Les CP seront scolarisés de nouveau sur le site Godinière. Une classe s'installera provisoirement dans la salle informatique, en attendant l'achèvement de la construction du nouveau bâtiment.

Avec l'aide des services techniques, cette salle sera réaménagée afin d'accueillir les CP/CE1. Un investissement en mobilier par la mairie a été réalisé : quelques tables et chaises pour les élèves, un bureau pour l'enseignant, 2 vidéoprojecteurs à fixer au plafond (un pour la salle informatique, un autre pour le site mairie), 2 écrans, un paperboard. L'ancienne salle de classe des CE1 accueillera

les CE2/CM1. Il est demandé à la municipalité de créer un nouveau trousseau de clés pour l'enseignante de la sixième classe.

Les enseignants sollicitent également une enveloppe supplémentaire pour le fonctionnement de la sixième classe, qui ne dispose d'aucun matériel pédagogique (dictionnaires, outils de géométrie, matériel collectif de manipulation, manuels...). M. Dupey propose à l'enseignante, Mme Burguy, de lui fournir une estimation des besoins de sa classe.

La mairie procède actuellement à des devis pour équiper la salle de classe des CP/CE1.

## II) Mouvement du personnel

Mme Bogé quitte l'école de Villeperdue, étant nommée sur un autre poste.

Mme Vannier Chantal est nommée sur le poste de direction. Mme Tranchant, qui faisait fonction sur le poste de direction puisqu'il n'avait pas été pourvu l'année précédente, retrouve son poste d'adjointe.

Mme Burguy Caroline est nommée à temps complet dans le cadre de l'ouverture de classe.

Mme Proust Valérie assurera désormais la décharge de direction le vendredi.

Les membres du personnel AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) travaillant sur l'école recevront leur mission d'ici la rentrée scolaire.

Concernant les ATSEM, pas de changement à ce jour.

Nous souhaitons la bienvenue aux enseignantes nouvellement nommées sur l'école pour la rentrée, et à la nouvelle équipe municipale, ainsi qu'une bonne continuation à Elisabeth Bogé dans ses nouvelles fonctions.

## III) Effectifs et organisation des classes pour l'année scolaire 2020/2021

D'après les éléments actuels, les effectifs seraient de 50 élèves sur le site de la maternelle et 87 élèves sur le site de l'élémentaire à la rentrée scolaire.

Voici les effectifs par niveau :

PS	23	CE2	21
MS	11	CM1	22
GS	16	CM2	17
CP	15		
CE1	12		

Pour un effectif total de 137 élèves.

Sous réserve de modifications dans les effectifs, la répartition envisagée par le conseil des maîtres est la suivante :

Classe 1	Mme Roche	PS	23
Classe 2	Mme Soulas	MS - GS	27
Classe 3 (salle informatique)	M. Gossaume	CP - CE1	21

<b>Classe 4 (préfabriqué)</b>	Mme Tranchant	CE1 - CE2	21
<b>Classe 5 (mitoyenne à la salle informatique)</b>	Mme Burguy	CE2 - CM1	21
<b>Classe 6 (mitoyenne au préau)</b>	Mme Vannier	CM1 - CM2	24

#### **IV) Protocole sanitaire et accueil des élèves dans l'établissement.**

Le protocole sanitaire mis en place le 18 mai 2020, lors du retour des élèves en demi-groupe, puis réactualisé le 22 juin avec l'assouplissement des règles sanitaires pour accueillir tous les élèves, est bien respecté par les familles, les enfants et le personnel. 97% des élèves ont retrouvé leur enseignant et leurs camarades pour les quinze derniers jours d'école de cette année scolaire.

La mairie a fait appel à deux personnes supplémentaires pour aider la classe 2 qui n'a actuellement pas d'ATSEM, ainsi qu'à la cantine.

#### **V) Préparation de la rentrée de septembre.**

##### **a/ Crise sanitaire**

A ce jour, aucune nouvelle consigne ministérielle n'a été transmise aux écoles pour l'organisation de la rentrée de septembre prochain. L'école communiquera auprès des familles si nécessaire, via la messagerie.

Il a été signalé que certaines informations envoyées par l'école pouvaient être classées en courriers indésirables : il est alors nécessaire que les familles procèdent à l'annulation de la mise en spam des emails de l'école.

La réunion d'accueil des nouveaux inscrits en Petite Section n'a pu avoir lieu au moins de juin, en raison de la crise sanitaire. Mme Roche fera une communication sous forme de diaporama afin de présenter l'école aux enfants et à leurs parents.

##### **b/ Capacité d'accueil de la restauration scolaire**

L'évolution constante des effectifs depuis la rentrée de 2019 charge de façon conséquente le service de cantine. Cette année, lorsque le nombre d'élèves dépassait les 90, un groupe d'élèves déjeunait dans la petite salle des Albizzias, sous surveillance d'un membre du personnel de cantine. Cependant, cette organisation ne devait être que provisoire. L'année prochaine, la municipalité souhaite mettre en place deux services, afin de désengorger la cantine et d'offrir aux élèves de meilleures conditions pour déjeuner. Cela implique le rallongement de la pause méridienne.

Le maire a la possibilité de **moduler les horaires** des écoles de sa commune, après avoir établi un arrêté municipal, qui sera transmis au Dasen (Inspecteur d'Académie), après avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Proposition de changements d'horaires :

site Mairie : 8h50 – 11h50 / 13h25 – 16h25 (pause : 1h25)

site Godinière : 8h40 – 12h00 / 13h50-16h30 (pause : 1h40)

Le conseil d'école émet un avis favorable à cette nouvelle organisation.

#### **VI) Coopérative scolaire : bilan financier**

**Solde au 10/02/2020 : 3338,09€**

Dépenses		Recettes	
- Projet astronomie ( Interventions dans les classes de l'observatoire de Tauxigny)	1050		
- Frais de tenue de comptes	25		
- Remboursements achats de classe	106,91		
<b>TOTAL</b>	<b>1181 ,91</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

**Solde au 29/06/2020 : 2156,18 €**

Dépenses à venir : - frais de tenue de compte - dépenses de classe

Juste avant le début du confinement, les cinq classes ont pu bénéficier de la totalité de l'intervention de l'animateur de l'observatoire d'astronomie de Tauxigny.

La veillée a été annulée, ainsi que la visite de l'observatoire prévues aux mois de mai et juin.

## **VII) Travaux**

### **a/ Nouveau bâtiment scolaire**

Le bâtiment sera achevé au cours de l'année scolaire 2020-2021. Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 déménageront alors en cours d'année.

Ces travaux seront suivis de la démolition du préfabriqué et de la rénovation de la cour.

L'architecte doit mettre à jour l'échéancier des travaux, suite à un aléa de chantier.

### **b/ Ordinateurs et maintenance informatique**

Suite à l'intervention de l'entreprise BMS et de la maintenance assurée par M. Gauthier, les 16 ordinateurs des deux salles sont désormais connectés au photocopieur. Les ordinateurs fonctionnent également mieux en réseau.

Mais des coupures réseau restent fréquentes et entravent l'accès à internet ou la communication des ordinateurs de classe avec le photocopieur.

Il sera certainement envisagé de poursuivre la rénovation du parc informatique de l'école.

### **c/ Intervenants extérieurs**

Les enseignants font de nouveau la demande d'un intervenant musique auprès de la mairie, qui posséderait une solide formation en éveil musical, et qui pourrait travailler en partenariat avec les professeurs sur des projets musicaux.

L'école a déposé également un dossier pour accueillir un volontaire en mission de Service Civique.

### **d/ ATSEM**

Les enseignants font part de leur difficulté à gérer une classe sans ATSEM l'après-midi, avec des élèves qui ont des PAI, des élèves à besoins spécifiques et des élèves qui peuvent avoir des accidents de propreté.

L'année prochaine, la classe de MS-GS nécessitera la présence à temps plein d'une ATSEM.

Actuellement, deux ATSEM ont des contrats de 32h, une ATSEM a un contrat de 17h.

### **e/ Distribution de livres aux CM2**

M. Dupey et Mme Ravion rendront visite aux CM2 jeudi 2 juillet et leur distribueront les livres de fin d'année, afin de marquer leur passage en sixième.

**La séance est levée à : 19h50**

**La directrice, Mme Tranchant**

**Le secrétaire de séance, M. Gossaume**